

# Communiqué de presse

## Allègement des contributions aux frais de santé

Genève, le 4 juin 2024

Ces dernières années, la charge des ménages due à l'augmentation des frais de santé a augmenté. Ce sont surtout les personnes avec des petits budgets qui sont concernées et se retrouvent en retard de paiement. Le Secours d'hiver verse des contributions aux frais de santé.

En moyenne, les personnes vivant en Suisse dépensent 869 francs par mois pour les frais de santé. ([OFS 2024](#)). Ces coûts élevés pèsent surtout sur les ménages dont le revenu se situe juste à la limite du seuil de pauvreté de 4'010 francs pour quatre personnes ([OFS 2024](#)). Beaucoup de ces ménages sont endettés selon les chiffres actuels de Dettes Conseils Suisse ([Pro Familia 5/24](#)) ; la part des primes et autres dettes d'assurance maladie a augmenté ces dernières années pour atteindre 15 %. Environ 4,4 % de la population ([OFS 2023](#)) a des arriérés de paiement auprès de sa caisse maladie.

La santé souffre également de l'endettement, car les dettes peuvent provoquer du stress et affecter le psychisme. Des études (Coste et al. 2020, Coste et Henchoz 2022) démontrent que l'endettement a un impact négatif sur la santé.

Le Secours d'hiver reçoit chaque jour des demandes de personnes ayant un budget serré qui s'endettent pour couvrir leurs frais de vie. Grâce à un soutien financier unique, l'œuvre d'entraide stoppe la spirale d'endettement potentielle et contribue ainsi à la prévention de la santé.

La précarité en Suisse est souvent invisible. C'est pourquoi le Secours d'hiver s'engage depuis 1936 pour les personnes qui vivent à la limite de la pauvreté. L'organisation à but non lucratif financée par des dons intervient tout au long de l'année, porte le label de qualité ZEW0 pour les organisations d'entraide dignes de confiance et a soutenu 51'000 personnes en Suisse en 2023, dont plus de 28'000 enfants. Le Secours suisse d'hiver prend en charge les financements qui dépassent les possibilités de nos organisations cantonales.

Les bureaux cantonaux réalisent ses propres projets et procèdent à des collectes de fonds. Les recettes provenant de la collecte de fonds reviennent au secrétariat central pour les projets nationaux.

Environ 400 personnes travaillent pour le Secours suisse, dont beaucoup sur la base du volontariat ou du bénévolat.

## Contacts Secours suisse d'hiver

Anna Suppa, spécialiste de la précarité en Suisse, [anna.suppa@winterhilfe.ch](mailto:anna.suppa@winterhilfe.ch), Tél. 044 269 40 56

Florence Regad, responsable communication suisse romande, [florence.regad@secours-d-hiver.ch](mailto:florence.regad@secours-d-hiver.ch),

Tél 078 666 39 90